



De la part de : **Vanessa RUAULT**

DESTINATAIRE : **VILLE DE LA PLAINE-SUR-MER**

**URBA**

Date et heure d'envoi : 05/04/2022 11:41:22

Votre référence :

Nombre de pages transmises : 1 (dont celle-ci)

Numéro d'ordre : **72873879**

# ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital 480 000€, représentée par son Directeur Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir reçu ce jour le texte d'une annonce légale concernant :

**AVIS**

**MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLU**

Cette annonce paraîtra sur le(s) support(s) et à(ux) la date(s) indiquée(s) ci-dessous :

**OUEST-FRANCE**

**LOIRE ATLANTIQUE**

**Le 07/04/2022**

Vincent TOUSSAINT

Directeur

# Judiciaires et légales

## Ventes immobilières

### LOGEMENT OFFERT À LA VENTE à SAINT-HERBLAIN 44800 54, rue Jean-Marie-Desbrosses

Réf : 962-011 - Appartement de type 3 de 78,10 m<sup>2</sup> au 2<sup>e</sup> et dernier étage sans ascenseur.

Type de chauffage : individuel gaz.  
DPE : C.

Copropriété de 52 lots sans procédure en cours.

Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 527 euros (estimation réalisée à partir des prix énergétiques de référence de l'année 2009).

Prix : 151.400 euros + 2.450 euros de frais de notaire réduits.\*

Sous réserve de la libération effective des lieux et du respect de l'ordre de priorité conformément aux dispositions de l'article L.443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

Visites sur rendez-vous. Remise des offres d'achat (dossier complet) au plus tard 1 mois à compter de la dernière publicité légale. Modalité et remise des offres : par mail, en main propre ou tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources.

\*Avantages préférentiels possibles selon conditions de ressources du bénéficiaire et politique tarifaire de l'organisme.

Contact : SA d'HLM La Nantaise d'habitations, "Le Service Immobilier", L'Atrium, 1, allée des Hélices, BP 50209, 44202 Nantes cedex 02, 02 53 00 98 05.

## Avis administratifs



### Déclassement et cession de délaissés communaux à des particuliers

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 janvier 2023 décidant de donner suite aux demandes d'acquisition de délaissés communaux à La Guiltonnière, rue Boileau, rue Hameau-des-Chasseries, rue du Grand-Bois au lieu-dit Malabrif, au sein du parc d'activités du Moulin, à Gaurtron et au Planty, une enquête publique est ouverte, en mairie de VieilleVigne, du mercredi 26 avril 2023 à 9 h 00 au mercredi 10 mai 2023 à 17 h 00, pour une durée de 15 jours.

Date d'ouverture de l'enquête : mercredi 26 avril 2023 à 9 h 00.

Date de clôture de l'enquête : mercredi 10 mai 2023 à 17 h 00.

Lieu de consultation libre : mairie de VieilleVigne 44116.

Commissaire enquêteur : M. Yves Penvernie, désigné par arrêté du maire de VieilleVigne Loire-Atlantique, en date du

Commune de LA PLAINE-SUR-MER

### Dossier de modification simplifiée n° 2 du PLU

## AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Par délibération en date du 11 avril 2023, le Conseil municipal de La Plaine-sur-Mer a défini les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n° 2 du PLU. Cette modification a pour objet la mise en adéquation du règlement du PLU avec la législation concernant la gestion et la préservation des espaces et milieux sur les zones du littoral communal. Le dossier de modification simplifiée n° 2 sera tenu à la disposition du public du 22 avril 2023 au 22 mai 2023 inclus :

- sur support papier en mairie, place du Fort-Gentil à La Plaine-sur-Mer, aux jours et heures habituels d'ouverture,
- sur le site internet de la commune : <http://www.laplainesurmer.fr/>

Le public pourra consigner ses observations :

- sur un registre dédié en mairie,
- par courrier : mairie de La Plaine-sur-Mer, place du Fort-Gentil, 44770 La Plaine-sur-Mer,
- par voie électronique : [contact-mairie@laplainesurmer.fr](mailto:contact-mairie@laplainesurmer.fr)

Mme le Maire  
Séverine MARCHAND.

### Ville de PORNIC

## AVIS

Par délibération n° 20231101 en date du 6 avril 2023, le conseil municipal de Pornic a approuvé la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU).

Ladite délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 13 avril 2023.

Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public au siège de la ville de Pornic, aux jours et heures habituels d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site : <http://www.pornic.fr>

Par délibération n° 20231106 en date du 6 avril 2023, le conseil municipal de Pornic a approuvé l'obligation de soumettre à déclaration préalable les divisions volontaires, en propriété ou en jouissance, d'une propriété foncière, par ventes ou locations simultanées ou successives qui ne sont pas soumises à un permis d'aménager, dans les zones naturelles «N» et les zones agricoles «A» du PLU.

Ladite délibération est affichée et consultable en mairie pendant un mois à compter du 13 avril 2023.

Par délibération n° 20231102 en date du 6 avril 2023, le conseil municipal de Pornic a approuvé l'institution du Droit de Préemption Urbain simple sur l'ensemble des zones urbaines (U) et d'urbanisation future (AU) définies par le PLU, ainsi que sur le périmètre de protection rapprochée du captage d'eau potable autour des étangs des Gâtineaux et Gros Caillou. Il a également institué le Droit de préemption urbain renforcé dans le périmètre opérationnel de l'Opération de Revitalisation du Territoire de Pornic ainsi que sur les centres-bourgs de Sainte-Marie et du Clion (périmètre des zones UA de Sainte-Marie et du Clion définies par le PLU).

Ladite délibération et son annexe graphique sont affichées et consultables en mairie pendant un mois à compter du 13 avril 2023.

Par délibération n° 20231108 en date du 6 avril 2023, le conseil municipal de Pornic a institué un périmètre d'études conformément à l'article L.424-1 du Code de l'urbanisme sur les secteurs des zones

## Vie des sociétés

LOIRE &  
SILLON

2, cours d'Armor  
route de Savenay, BP 1  
44360 SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Husar, notaire à Saint-Étienne-de-Montluc, le 6 avril 2023, a été constitué une société civile :

Dénomination : SCI PJGL.

Objet (sommaire) : l'acquisition de tous immeubles et la construction sur ceux-ci de tous biens de toutes destinations, la vente de ces biens, et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Siège social : Saint-Étienne-de-Montluc (44360), 4, lieudit Le Bignon.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : mille euros (1 000 euros).

Gérants : M. Pascal Carbonneau et Mme Julie Liaud.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au RCS de Nantes.

Pour avis  
Me HUSAR.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Le Poulliguen du 3 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée.

Dénomination : Yarosté.

Siège : 4, impasse Amiral-Courbet, 44510 Le Poulliguen.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 3 000 euros.

Objet : l'importation, l'exportation, l'achat, la vente au détail, de tout meuble, objet mobilier, neufs ou d'occasion, et plus généralement, de tous produits se rapportant, directement ou indirectement à la décoration et à l'aménagement intérieur et extérieur ; achat et vente de tous appareils électroménagers, matériels et produits électroniques, audiovisuels et multimédias.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Stéphane Troffigue, demeurant 6, avenue Provost, 44510 Le Poulliguen.

oratio  
avocats  
RESFAU BAKER TILLY

Me Julien PINEAU  
P.A. La Bretonnière

1 Bis rue Augustin-Fresnel BP 20237  
Boufféré - 85600 MONTAIGU-VENDEÉE

## EJ CORP.

SAS au capital de 5 000 euros  
ayant son siège social :  
20, route de la Ville Heulin  
44600 SAINT-NAZAIRE  
800 684 474 RCS de Saint-Nazaire

## AVIS

L'AGE du 1er avril 2023 a décidé, à compter du même jour de :

- augmenter le capital social de 5 000 euros à 95 000 euros,

- transformer la société en société à responsabilité limitée,
- nommer M. Édouard Jourdan demeurant 1, allée de la Tradition, 44800 Saint-Herblain en qualité de gérant,

- transférer le siège social 18, rue Léon-Gaumont, 44700 Orvault,
- reformuler l'objet social qui devient : l'activité de holding consistant en la souscription, l'acquisition par tous moyens, la prise de participation, la gestion, la cession, l'apport de toutes actions et parts sociales, de valeurs mobilières, et plus généralement de tous droits et obligations attachés aux titres, de sociétés commerciales, immobilières, financières, patrimoniales.

Mention au RCS de Saint-Nazaire.

## GARAGE OLIVHARES

SAS au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
15, rue Guillaume-Grootaers  
44300 NANTES  
841 668 064 RCS Nantes

## DISSOLUTION

Le 1er août 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Werner Olivares, 15, rue Guillaume-Grootaers, 44300 Nantes, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance à l'adresse du liquidateur tel que désigné ci-avant. Modification au RCS de Nantes.

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 27 mars 2023 est constitué le GFA suivant :

Dénomination : De La Monnerie.

Objet : l'acquisition, la gestion et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.

Durée : 99 ans.

Capital : 4.000 euros.

Cession de parts sociales : toute cession à titre onéreux ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément préalable des associés.

Siège : 1, La Monnerie, 44140 Le Bignon.  
Gérant : M. Pascal Hegron demeurant du 12, rue des Colverts 44140 Le Bignon, M. Yannick Tessier demeurant au 8, La Mon